

Studio TTL : guide d'utilisation

Mis à jour le : 24 juillet 2026

Service de soutien
à l'enseignement



UNIVERSITÉ
LAVAL

Table des matières

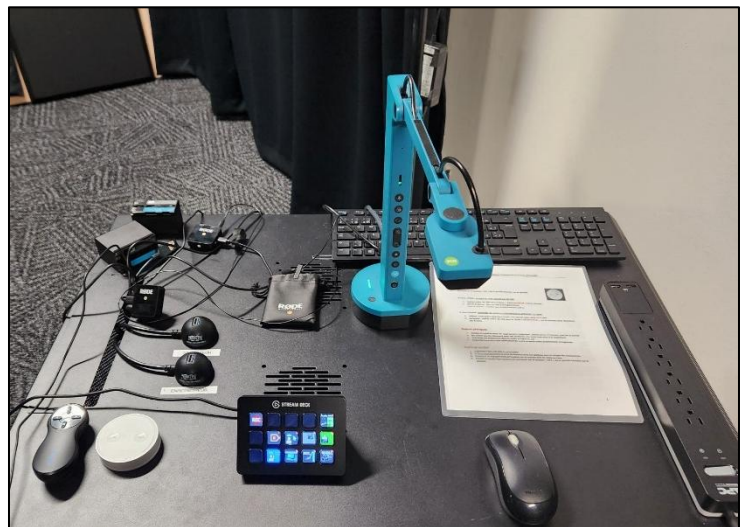
1. Le studio.....	3
2. Demande de réservation et matériel requis.....	4
3. Comprendre le sélecteur de diffusion.....	5
4. Faire un enregistrement.....	6
Allumer le studio	6
Démarrer un enregistrement.....	7
Utiliser le micro sans fil (optionnel).....	8
Vérifier son enregistrement.....	9
Diffuser ou éditer son enregistrement	9
Fermer le studio.....	9
4. Soutien technique	10

1. Le studio

Le studio tableau transparent lumineux (TTL) se trouve au pavillon Charles-De Koninck, local DKN-0482. À cet endroit, vous pourrez enregistrer vos vidéos en utilisant les différentes modalités de présentation de médias du TTL.

Le studio est équipé d'une plaque de verre installée à la verticale entourée d'une bande de lumières DEL, d'une caméra, d'une télévision qui affiche le retour d'image et d'un micro sans fil. Le studio est aussi équipé d'une caméra auxiliaire et d'une caméra de documents qui s'utilisent en complément au TTL. De plus, un sélecteur de diffusion de vidéos et un ordinateur sont sur place et vous permettront de gérer efficacement l'affichage des médias.

La présence d'une caméra auxiliaire dans le studio vous permettra également et au besoin, d'enregistrer des vidéos sans utiliser le TTL, afin d'obtenir un produit de qualité professionnelle. Par exemple, vous pouvez vous enregistrer en train de vous présenter ou enregistrer une entrevue avec une ou un spécialiste sur un sujet précis. Cette option est idéale pour les personnes souhaitant créer une ressource vidéo rapidement et de façon autonome.



2. Demande de réservation et matériel requis

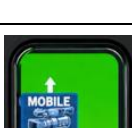
Pour réserver le studio TTL, vous devez remplir le formulaire suivant : [Demande de réservation du Studio tableau transparent lumineux](#). Vous recevrez alors un courriel de confirmation comprenant plusieurs renseignements, dont notamment le code d'accès de la porte ainsi qu'une invitation Outlook qui confirme le moment de la réservation.

Le jour de votre réservation :

- Apportez une clé USB. Pour référence, notez qu'1 Go d'espace libre vous permet d'enregistrer plus de 60 minutes. Considérez qu'il vous faudra peut-être faire plusieurs prises.
- Portez des vêtements sans écritures et idéalement sans motifs.

3. Comprendre le sélecteur de diffusion



Bouton	Fonctionnalité
	Démarrer ou arrêter l'enregistrement.
	Sélectionner une source audio : micro du TTL ou sans fil (ou cravate). La source audio activée s'affichera en vert sur le sélecteur de diffusion.
   	Sélectionner un mode d'affichage. Le mode sélectionné s'affichera en vert sur le sélecteur de diffusion.
	Désactiver le mode d'affichage en cours. Le bouton n'est pas visible si aucun effet n'est activé.
	Activer ou désactiver la superposition de l'image de l'ordinateur sur la vidéo.
 	Activer le mode « image sur image » à l'aide de la caméra de documents ou auxiliaire. Il faut appuyer plusieurs fois pour changer la position ou la grandeur de l'image.
   	Sélectionner une source vidéo : le TTL, l'ordinateur, la caméra de documents ou la caméra auxiliaire. La source sélectionnée s'affichera en bleu pâle sur le sélecteur de diffusion.

4. Faire un enregistrement

Allumer le studio

1. Appuyer sur le bouton « on » de la pastille blanche sur la console.



2. Si vous comptez présenter du contenu médiatique :

- a. Utilisez l'ordinateur local pour ouvrir une session avec votre IDUL/NIP
- b. Insérez votre clé USB dans le port USB « ordinateur » sur la console
- c. Double-cliquez sur l'icône « Ce PC » du bureau de l'ordinateur
- d. Naviguez sur votre clé USB et copiez vos fichiers sur le bureau de l'ordinateur
- e. Enlevez la clé USB et insérez-la dans le port USB « enregistreur » sur la console

Si vous comptez enregistrer une capsule sur clé USB sans contenu médiatique :

- a. Insérez votre clé USB dans le port USB « enregistreur » sur la console
- b. Faites un test d'enregistrement. Au besoin, consultez la section « Vérifier son enregistrement »



Démarrer un enregistrement

1. Insérez la clé USB dans le port USB « enregistreur ».
2. Appuyez sur REC sur le sélecteur de diffusion.
Un décompte de 5 secondes s'affiche et l'enregistrement démarre. L'arrière-plan du bouton REC devient rouge pour confirmer que l'enregistrement est en cours.



3. Lorsque vous avez terminé l'enregistrement, réappuyez sur le bouton REC pour l'arrêter.
4. Retirez la clé USB lorsque l'arrière-plan du bouton REC redevient noir.



Information

Veuillez noter qu'il n'est pas possible de mettre l'enregistrement sur pause. Si vous commettez une erreur, deux options s'offrent à vous :

- Attendre un moment et reprendre vos explications sur la même vidéo et éditer l'enregistrement par après afin d'enlever cette section-là
ou
- Arrêter l'enregistrement en appuyant sur REC et recommencer du début.

Utiliser le micro sans fil (optionnel)

Un micro est installé en haut de la plaque de verre du TTL. Toutefois, si vous prévoyez vous déplacer considérablement lors de votre enregistrement, le micro sans fil pourrait être une bonne option pour vous. Pour l'utiliser, suivez les étapes ci-dessous.



1. Débranchez le module micro de sa charge USB et allumez-le en tenant le bouton  enfoncé durant environ 4 secondes
2. Allumez le module récepteur (sans le débrancher) en tenant le bouton  enfoncé durant environ 4 secondes
3. Assurez-vous que le volume sur le micro est au minimum sur le module récepteur.

Appuyez sur  pour le changer



4. Sur le sélecteur de diffusion, activez l'entrée micro-cravate avec le bouton suivant :



Merci de bien éteindre les modules et de rebrancher le micro USB avant votre départ pour la prochaine personne utilisatrice.

Information

Il est possible de brancher un micro-cravate plus discret sur le module récepteur, mais il n'y a pas de gain en qualité d'enregistrement audio.

Le micro se trouve dans une pochette dans le tiroir du petit meuble en bois ou sur la console à droite du TTL.

Vérifier son enregistrement

1. Retirez la clé USB du port USB « enregistreur »
2. Insérer-la dans le port USB « ordinateur »
3. Avec l'ordinateur, naviguez sur la clé USB et sélectionnez « REC Studio TTL »
4. Faites jouer l'enregistrement sur l'ordinateur :
 - Le son est-il adéquat?
 - Le début et la fin de la vidéo sont-ils satisfaisants?

Si vous avez besoin de faire un nouvel enregistrement, retirez la clé USB et réinsérez-là dans le port USB « enregistreur ».

Diffuser ou éditer son enregistrement

Si vous êtes satisfaite ou satisfait de votre enregistrement, vous pouvez le déposer dans votre site de cours en tant que contenu vidéo ou sur une plateforme de diffusion. Notez que la taille maximale d'une vidéo pouvant être déposé dans un site de cours Brio est de 2,5 Go.

Si votre enregistrement doit être modifié, vous pouvez utiliser le logiciel ScreenPal pour lequel l'Université offre une licence Deluxe. Pour plus d'information sur ce logiciel, consultez la page [ScreenPal](#) sur le site [Enseigner à l'Université Laval](#).

Fermer le studio

1. Reprenez votre clé USB
2. Effacez la vitre du tableau avec les chiffons secs et rangez les accessoires
3. Remplacez les équipements à l'endroit où ils étaient lors de votre arrivée
4. Éteignez le studio en appuyant sur le bouton « off » de la pastille blanche sur la console

4. Soutien technique

- **CSTIP Centre de services en TI et en pédagogie**
aide@cstip.ulaval.ca
Facultés desservies :
 - Faculté de droit
 - Faculté de lettres et des sciences humaines
 - Faculté de philosophie
 - Faculté des sciences sociales
 - Faculté de théologie et de sciences religieuses
- **CSRT Centre de services et ressources en technopédagogie**
Facultés desservies :
Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
Faculté de musique
Faculté de sciences de l'éducation
- **SSE Aide-Systèmes technopédagogiques**
Autres facultés
418-656-2131, poste 414331
sse.aide@ulaval.ca